

La vie en camping pour horizon

Pour son travail "Habiter en camping. Trajectoires de membres des classes populaires dans le logement non ordinaire", Gaspard Lion a reçu le Grand Prix 2019 du Prix de thèse sur la ville, organisé par le Puca, l'Aperau et la CDC, ainsi que le Premier prix de thèse de l'EHESS, et le Premier prix de recherche Caritas-Institut de France. Tout en bousculant nombre d'idées toutes faites, il décrypte ici les mécanismes qui conduisent des ménages à s'y installer à l'année et la diversité de leur rapport à cet habitat si particulier.



Diagonal : Tout un pan de la population vit à l'année dans des campings. Comment ce phénomène a-t-il pris forme en France ?

Gaspard Lion : Ce phénomène existe sans doute depuis l'origine des campings. Il s'est véritablement diffusé à partir des années 80 et

surtout 90 en France. Plusieurs facteurs concourent au développement de ce type d'habitat. Il y a d'abord l'envolée des prix du logement et les difficultés croissantes pour les ménages, notamment issus des classes populaires, à réaliser leurs aspirations résidentielles sur le marché classique. Ils vont donc se replier sur des terrains de camping, plus accessibles et moins onéreux. Cela permet également à des personnes en situation d'extrême précarité d'éviter la rue, et à d'autres encore de vivre cette situation comme une solution de plus ou moins dernier recours.

Cela s'explique également par le fait qu'il existe une offre qui répond à ces besoins. La France est le deuxième pays, après les Etats-Unis, à disposer du plus grand parc d'emplacements (plus de 700 000) et les campings ont monté en gamme. De plus, il existe un marché de l'occasion pour les caravanes. Un peu plus de 3 % de la population française en dispose. À ceci s'ajoute que, depuis la seconde moitié des années 90, des mobil-homes de plus en plus confortables sont proposés et pensés pour une occupation prolongée. A titre d'exemple, aux Etats-Unis, 7 % de la population vit dans des mobil-homes ou



Les personnes les plus précarisées déploient beaucoup d'ingéniosité pour améliorer leur lieu de vie.

des caravanes. Mais cela existe également en Suisse, en Belgique, en Allemagne.

■ ■ ■ Comment l'offre en provenance des terrains de camping se développe-t-elle alors qu'elle déroge à la réglementation ?

Des gérants de camping acceptent ce type d'occupation avec des motivations diverses. Pour certains d'entre eux, cela leur assure un revenu régulier à l'année, quand les terrains de camping sont peu attractifs sur le plan touristique. D'autres se disent que cela permet également à des personnes en situation d'extrême précarité d'éviter la rue.

Dans certains cas, leur présence s'explique aussi par le refus ou les difficultés pour les municipalités de reloger les personnes qui se trouvent sur le terrain de camping municipal. Des gérants peuvent également être dépassés par les situations. Par le jeu des interconnaissances, ils vont accepter dans un premier temps quelques personnes qui, avec le temps, vont s'installer.

■ ■ ■ A-t-on une idée de l'ampleur du phénomène ?

Il est extrêmement difficile d'établir un diagnostic chiffré. Ces habitations échappent très largement à la statistique publique. Elles sont souvent isolées et il est difficile pour l'agent recenseur d'établir que la personne y habite à l'année ou bien pour les vacances, le week-end ou quelques semaines. De plus, les gérants préfèrent ne rien





GASPARD LUCIEN

dire parce qu'ils se savent en porte-à-faux avec la loi. Par ailleurs, les catégories statistiques mobilisées présentent un degré de finesse beaucoup trop faible pour saisir ces situations.

Nous pouvons seulement dire que ce phénomène s'est beaucoup développé et touche sans doute, à minima, des dizaines de milliers de personnes en France. La demande semble encore plus importante aujourd'hui avec des listes d'attente dans certains campings.

■ ■ Dans votre thèse vous montrez que cette population n'est pas homogène. Vous observez une diversité de parcours résidentiels, de rapports au logement. Pouvez-vous nous en dire plus sur les trois types de profils que vous avez établis ?

Le premier profil concerne des personnes proches de ce que j'appelle, en référence à la littérature, les fractions stables des classes populaires. Elles sont ouvrières ou employées, les parents le sont également. Elles ont un emploi, généralement stable, elles peuvent être en couple. Jusque-là, elles n'avaient jamais connu de difficultés de logement.

Le camping résidentiel leur permet finalement d'accéder à ce que j'appelle la semi-propriété, alternative à la propriété qui existe sur le marché immobilier classique.

■ ■ A priori rien ne les conduisait à habiter dans ce type d'habitat ?

Hormis le fait que depuis la moitié des années 80, la diffusion de la propriété au sein des classes populaires a pris fin. Dans ce contexte-là, ces personnes sont amenées, pour pouvoir satisfaire ce désir d'accession à l'habitat individuel, qui est très répandu dans la société française et plus encore au sein des classes populaires, à trouver des alternatives.

Pour certains, la vie au camping témoigne d'un déclassement insupportable.

Ces personnes ont généralement plus de quarante ans. Parmi celles que j'ai rencontrées, elles avaient pour plus de la moitié déjà été propriétaires d'une maison et ont dû s'en séparer suite à une rupture. Mais, compte tenu de leurs moyens, de leur situation matrimoniale et de leur situation au sein de leur cycle de vie, alors que leurs enfants sont aujourd'hui majeurs, elles n'ont plus la possibilité ou la volonté de se ré-endetter pour accéder à nouveau à la propriété.

Ces ménages vont vivre souvent très positivement cette situation. Pour les uns, elle leur permet de maintenir en partie leur statut résidentiel. Et pour les autres – la moitié – qui étaient logés en appartement auparavant, c'est une libération...

■ ■ Dans quel sens ?

Pour la première fois, ces ménages ont le sentiment de devenir propriétaires, non pas du terrain mais de l'habitation. Il y a un vrai plaisir à pouvoir transformer son logement, en se dégageant des règles instaurées par un propriétaire. À cela s'ajoute tous les agréments d'un jardin. La situation est souvent vécue de manière très positive sur les plans pratique et symbolique.

■ ■ En revanche, des ménages ayant connu d'autres types de trajectoires vivent très mal cette situation. Comment l'expliquez-vous ?

Ils le vivent comme un déclassement social et résidentiel. Ils étaient également proches des fractions stables des classes populaires et jusqu'ici, ils n'avaient pas connu de difficultés particulières sur le plan social, professionnel et résidentiel. Parfois même, ces personnes-là appartenaient à des catégories sociales plus élevées, aux fractions basses des classes moyennes.

Mais suite à une séparation ou une perte d'emploi, et dans un contexte d'élargissement de la crise du logement, elles ne sont plus en mesure de satisfaire leurs aspirations résidentielles. Certaines d'entre elles vont obtenir un logement social, il s'agit plutôt d'une minorité, ou elles pourraient accéder à un logement sur le marché privé. Mais ce serait contraire à ce qu'elles souhaiteraient, compte tenu de leur parcours.

Elles vivent en fait un triple décalage. Entre leur habitat passé, plutôt confortable, et leur habitat présent. Entre leur position sociale objective – elles ont souvent un emploi – et leur situation résidentielle. Et un autre décalage, entre leurs aspirations, malgré le temps qui passe, et les possibilités objectives qui s'offrent à elles, comme s'il y avait une sous-estimation de la restriction du champ des possibles résidentiels aujourd'hui.

■ ■ Dans ces conditions, les personnes investissent-elles quand même cet habitat si particulier ?

Pour elles, après avoir été hébergées par exemple, c'est un peu le dernier recours. Néanmoins, quand elles

Une réglementation restrictive

Deux réglementations se superposent. Pour le Code de l'urbanisme, les terrains de camping ne peuvent accepter que des mobil-homes, des caravanes ou des habitations légères de loisir, utilisés de manière saisonnière ou temporaire. Pour le Code du tourisme, il est interdit d'être domicilié dans un terrain de camping. ■

Le logement en questions

arrivent au camping, elles demeurent persuadées qu'il s'agit d'une situation provisoire. "Je vais faire des démarches, ma situation va se débloquer."

Or, pour nombre d'entre elles, le provisoire va durer. Elles vont donc être dans un rejet pratique et symbolique. Elles n'aménagent pas leur habitation, elles vivent dans des habitats très sommaires, alors même que souvent elles ont les moyens d'accéder à un habitat plus confortable. Mais elles refusent absolument de s'investir. En outre, elles ont souvent vécu en ville, et l'idée de se retrouver dans le périurbain ou dans des espaces ruraux leur semble pénalisant. Elles ont fortement intériorisé l'image sociale très négative que la société leur renvoie. Elles souffrent souvent de dépression et peuvent aller jusqu'à des tentatives de suicide. Ces personnes se replient sur elles-mêmes, elles se coupent d'un certain nombre de relations. Parfois, elles sont amenées à occuper des terrains situés dans des régions ou des départements dont elles ne sont pas familières. Et il y a aussi un rejet des autres résidents du voisinage, avec un détournement du stigmate très fort sur les autres.

■ ■ En quoi le troisième profil se distingue-t-il fortement des précédents ?

La situation est vécue généralement comme relativement satisfaisante, en dépit de conditions de logement objectivement assez, voire très détériorées. Ces ménages viennent des fractions les plus précarisées de la société. Ils ont souvent connu des difficultés de logement, des situations de plus ou moins grande pauvreté. La plupart d'entre eux n'en sont pas à leur première expérience d'habitat non ordinaire ou précaire. Ils vont occuper, au moins dans les premiers temps de leur installation, des habitats semblables au groupe précédent. Mais les caravanes sont souvent en meilleur état, malgré des ressources bien moindres. Les ménages, ici, savent que la situation ne sera pas provisoire.

■ ■ Vous montrez aussi qu'ils déploient des trésors d'ingéniosité pour s'adapter aux situations.

Ces personnes vont très fortement s'investir dans l'habitat, sur le plan symbolique, émotionnel et matériel. Elles vont auto-construire leur habitation, et améliorer leur lieu de vie, comme installer des cuves pour accéder à l'eau toute l'année. Elles développent des capacités de débrouille et une grande énergie, elles font avec les difficultés et s'approprient un espace de manière positive. Cette situation ne peut se comprendre seulement en termes de nécessité. Il y a aussi une dimension liée aux socialisations antérieures.

■ ■ Quel rôle jouent-elles dans ces processus d'appropriation ou de déni ?

Des situations semblables peuvent être vécues de manières extrêmement différenciées, selon les expériences sociales et résidentielles antérieures que l'on a traversées. Les manières d'être, de faire, de sentir, etc. que l'on a intériorisées et incorporées au fil du temps, influent sur les situations présentes.

Terrain d'enquête

Une vingtaine de terrains ont été parcourus dans la région parisienne, mais le travail est centré sur cinq terrains de camping. Trois d'entre eux se situent en Île-de-France et les deux autres dans des départements limitrophes. Ils sont diversifiés en termes de structure et de profils accueillis. Les campings dits haut de gamme accueillent des résidents à l'année, avec des ressources plus élevées et qui accèdent à la semi-propriété. Les campings beaucoup plus dégradés, dits bas-de-gamme, avec au plus une étoile, et moins d'infrastructures, offrent des conditions de vie plus difficiles. A titre d'exemple, de novembre à avril, les occupants n'ont plus accès à l'eau sur leur parcelle. À cela s'ajoute un ou deux campings intermédiaires, pour essayer de comparer les situations observées. ■

En ce qui concerne le premier profil, les parents étaient eux-mêmes propriétaires d'une maison. En tout cas, ils valorisaient l'habitat individuel. Ce n'est pas le cas du second groupe, plus urbain. Quant au troisième groupe, beaucoup d'entre eux ont vécu à un moment de leur vie en habitat individuel et en zone périurbaine ou rurale. Si ces ménages trouvent des formes de satisfaction dans les terrains de camping en dépit des difficultés, c'est aussi parce qu'ils peuvent assouvir des dispositions sociales et résidentielles antérieures, liées à leur socialisation primaire ou secondaire.

Ils peuvent ainsi déployer des formes de vie qui leur renvoient une image plus positive que celle portée aujourd'hui sur les classes populaires, et encore plus sur les fractions les plus paupérisées. Là, les ménages se retrouvent dans un entre-soi, social et résidentiel, avec des personnes partageant des expériences antérieures et des conditions matérielles similaires, et ayant des aspirations communes en termes de loisirs (jardinage, pêche, bricolage ...).

■ ■ On serait alors tenté de se demander si ce type d'habitat ne pourrait pas offrir une forme d'alternative socialement acceptable face aux difficultés d'accéder à un logement "désiré" ou au moins ordinaire ?

Pas en l'état actuel des choses. Il existe en effet une commune précarité statutaire qui rassemble ces différentes fractions des classes populaires. Avec l'absence de reconnaissance juridique de cet habitat comme un logement par l'administration, le risque de se faire expulser est permanent et installé, en dépit des apparences, une grande insécurité. Il existe en effet une disjonction entre l'immobilier et le foncier, dont elles ne sont pas propriétaires. Ainsi, non seulement les personnes se voient privées d'un certain nombre de droits attachés au bail locatif standard comme les APL ou le fonds de solidarité logement (FSL) pour améliorer son habitation, mais elles risquent de perdre aussi l'intégralité de leur investissement.

L'expulsion, qui peut se traduire par la dispersion des ménages, a des conséquences très déstabilisantes, avec une perte éventuelle du patrimoine (impossibilité de déplacer le mobil-home par exemple, en l'absence de véhicule). La plupart du temps, ils perdent ainsi plusieurs dizaines de milliers d'euros. Sachant que, au-delà de ce cas de figure, ces habitations se détériorent rapidement et connaissent une décote très rapide.

Quant aux personnes les plus vulnérables, l'expulsion risque de les plonger à nouveau dans des situations d'extrême précarité.

Il me semble que l'enjeu serait donc de travailler, notamment, sur cette question statutaire. ■

Propos recueillis par Virginie BATHÉLLIER

■ ■ "L'expulsion, qui peut se traduire par la dispersion des ménages, a des conséquences très déstabilisantes, avec une perte éventuelle du patrimoine."

(1) Thèse de doctorat en sociologie "Habiter en camping. Trajectoires de membres des classes populaires dans le logement non ordinaire", thèse soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction d'Isabelle BACKOUCHE et d'Olivier SCHWARTZ, 2018.

(2) "Vulnérables, indésirables. Le cas des habitants des bois parisiens", *Métropolitiques*, 2015.